PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE DU 23 avril 2026

Nombre de conseillers : 11
Présents : 9
Absents : 2
Votants : 9

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yves PLOUHINEC, Maire, et suite à la convocation faîte par lui le vingt avril deux mille vingt-six.

PRESENTS : Mesdames Julie BARDET, Guillemette BROUETTE, Brigitte CHARNET, Elisabeth THEVENOUX et Messieurs Hubert BOUILLON, Jean-Jacques BOURRACHOT, Anthony GUEUGNEAU, Yves PLOUHINEC.

ABSENTS EXCUSÉS : Martine AUROY donne pouvoir à Brigitte CHARNET
Sébastien VERNIAUD donne pouvoir à Yves PLOUHINEC

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Anthony GUEUGNEAU

La majorité des membres en exercice peuvent délibérer d'après les termes de la loi du 18 Avril 1884.

ORDRE DU JOUR

- *Vote du budget primitif 2026*
- *Vote des taux 2026*
- *Questions diverses*

==========

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026.

Le procès-verbal de la réunion du 16 avril 2026 après lecture faite par M. Anthony GUEUGNEAU est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

I – Vote du budget primitif 2026 : *délibération 13-2026*

M. le Maire informe que la réunion de la commission des finances a eu lieu le 20 avril 2026 en présence de Mme MICHEAUD qui a un rôle de conseillère aux décideurs locaux auprès des communes de la ComCom.

Le Conseil Municipal examine et vote à l'unanimité le budget primitif 2026 de la commune qui s'équilibre :

En dépenses et recettes à 600 336.64 € en section de fonctionnement
En dépenses et recettes à 212 695.33 € en section d'investissement

II – VOTE DES TAUX 2026 : *délibération n° 14-2026*

Depuis plusieurs années les taux de notre commune n'ont pas augmenté. M. le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils sont d'accord pour conserver les mêmes taux, à savoir :

Taxe foncière (bâti) : 34,27 %
Taxe foncière (non bâti) : 32,95 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 13,59 %

rappelant que les taux de base (état, département) eux, seront augmentés.
Après délibération à l'unanimité, tous les membres du Conseil Municipal ont voté le maintien de ces taux.

III – QUESTIONS DIVERSES

• Gîte

M. le Maire signale que les réservations de notre gîte communal ne sont pas optimisées et avait demandé à Mme Guillemette BROUETTE de se renseigner auprès de différents sites internet.
Une étude a été remise à chacun des élus et après délibération une commission a été créée afin d'obtenir des renseignements supplémentaires.
Se sont portées volontaires Mesdames Guillemette BROUETTE, Julie BARDET et Elisabeth THEVENOUX.
Mme Pascale NAVETAT FOURNIER se renseignera sur les moyens de paiement.

• CCAS

M. le Maire informe que la réunion du CCAS a eu lieu le 20 avril dernier pour le renouvellement du bureau et les votes des budgets.

Les nouveaux membres sont :
- Mme Isabelle PACAUD représentante des Paralysés de France,
- Mme Hélène COPIER représentante de l'UDAF et en remplacement de Mme Colette JALLET qui a décidé de se retirer après de nombreuses années,
- M. Marceau CHAGNEUX représentant des Club des Aînés,
- M. René LAPENDRY représentant des Associations et qui a succédé à Mme Florence LAPENDRY son épouse décédée trop rapidement.

M. le Maire informe que la date du repas du CCAS sera le samedi 12 septembre 2026.

• Gendarmerie

M. le Maire informe avoir assisté ce matin accompagné de M. Jean-Jacques BOURRACHOT a une réunion d'information annuelle de la gendarmerie de Dompierre sur Besbre ainsi que neuf autres communes de l'ancienne ComCom.
Ils nous ont annoncés le nombre d'interventions, à savoir :
263 pour la commune de Dompierre, 135 pour Diou, 70 pour Pierrefitte, 65 pour Molinet, 56 pour Vaumas, 38 pour Saligny, 28 pour Coulanges et 12 pour Monétay dont 5 plaintes déposées.

La brigade est au complet, 14 personnes dont 5 OPJ.
Les résultats de Dompierre sont très satisfaisants et quasi exceptionnels car le taux d'affaires élucidées est de 71 % alors que la moyenne nationale est de 45 %.
Exemple donné des matériels agricoles volés d'une valeur de 500 000 € et retrouvés à Saligny...affaire toujours en cours.
Il a été relevé 779 infractions, 241 excès de vitesse, 48 contrôles alcoolémie, 74 rétentions de permis de conduire.

Les gendarmes ont insisté sur le fait qu'il y a une grosse activité car nous sommes à proximité des sorties d'autoroute. Ne pas hésiter à prévenir la gendarmerie lorsque l'on s'absente pour qu'ils puissent faire des rondes (faire passer ce message dans la gazette).

Par rapport à tous ces vols, ils conseillent de mettre des caméras de protection à ne pas confondre avec des caméras de surveillance. Utilisation uniquement en cas de problème.
Ce matériel est subventionné à hauteur de 80 %. Un référent va venir pour nous expliquer le fonctionnement et nous communiquer des tarifs.
A voir si d'autres communes sont intéressées et s'il y aurait la possibilité de demander à la ComCom de faire un groupage de commandes.

• **Journée des élus**

M. le Maire rappelle que la journée des élus est le samedi 2 mai prochain et que le programme de la journée leurs sera transmis.
Rendez-vous à 8h30 pour le café.

• **Pascale**

M. le maire annonce au grand regret de tout le monde que Pascale a décidé de prendre sa retraite au 1er janvier 2027 et qu'il va falloir penser à son remplacement.
On va se renseigner sur la marche à suivre précisant que c'est compliqué avec notre centre de gestion !
M. le Maire précise qu'il faudrait trouver la personne pour le mois de septembre afin de pouvoir travailler en binôme quelques mois.

M. le Maire demande aux élus s'ils ont des questions particulières ou d'actualité à poser.

Mme Elisabeth THEVENOUX demande s'il serait possible de déplacer le panneau du lieu-dit « Vigne du Riez » de quelques mètres afin de réaliser des travaux de stationnement chez eux.
Demande acceptée à l'unanimité.

N'ayant pas de question et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

==========

Les Conseillers

Le Maire
Yves PLOUHINEC

MAIRIE de MONETAY sur LOIRE 03470